



Projets



Communauté Educative du Collège Saint-Augustin de Gerpennes

Année scolaire 2026 - 2027

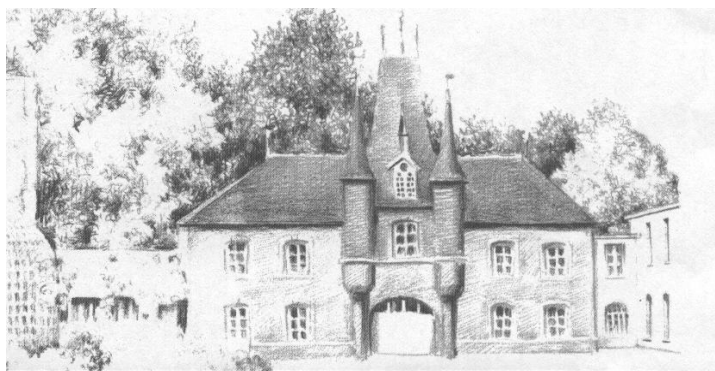
Avenue Reine Astrid 13 – 6280 GERPINNES ♦ TEL : 071/ 50.90.80

Table des matière

I Communauté Educative du Collège Saint-Augustin	4
Le Rôle de l'Assemblée Générale.....	4
Le Rôle du Conseil d'Administration	4
Composition du Conseil d'Administration	4
La Communauté Educative du Collège Saint-Augustin	6
II. Projet éducatif de l'enseignement catholique (Mission de l'école chrétienne pour l'enseignement obligatoire).....	6
III. Projet d'établissement	10



ASBL



*Communauté Educative
du Collège Saint-Augustin
de Gerpinnes*

Année scolaire 2026- 2027

Avenue Reine Astrid 13 – 6280 GERPINNES ♦ TEL : 071/ 50.90.80

I Communauté Educative du Collège Saint-Augustin

Le Rôle de l'Assemblée Générale

- ▶ Les modifications aux statuts
- ▶ Nomination / exclusion des membres
- ▶ Nomination / révocation des administrateurs
- ▶ Nomination des commissaires et/ou réviseurs
- ▶ L'approbation des budgets et des comptes

Le Rôle du Conseil d'Administration

- ▶ Le C.A. a les pouvoirs les plus étendus pour l'administration et la gestion de l'association :
 - le suivi des comptes et l'élaboration des budgets
 - la gestion au sens large de l'association
- ▶ Le C.A. est à l'écoute de tous les acteurs de la communauté éducative (Parents-Enseignants)
- ▶ Le C.A. n'intervient plus dans la gestion pédagogique qui est du ressort exclusif de la direction des écoles.

Composition du Conseil d'Administration

DAUBY Christian – Administrateur et président
HUBERT Caroline – Administrateur et secrétaire
LIESSE François – Administrateur et trésorier
MICHAUX Fabien - Administrateur
MICHAUX Martine – Administrateur et secrétaire-adjointe
SIGHEL Isabelle – Administrateur
DE SCHRIJVER Laurence - Direction du fondamental
HOLLEVOET Catherine – Direction du secondaire

Invitées à l'O.A.

PLUME Cécile – Directrice adjointe
DELERS Sophie – responsable d'implantation de Thy-Le- Château



Projet éducatif



***Communauté Educative
du Collège Saint-Augustin
de Gerpinnes***

Année scolaire 2026- 2027

Avenue Reine Astrid 13 – 6280 GERPINNES ♦ TEL : 071/ 50.90.80

La Communauté Educative du Collège Saint-Augustin

Au départ, notre collège fut créé par la Communauté Religieuse des Chanoines de Latran. Notre Pouvoir Organisateur actuel, responsable de l'A.S.B.L. «Communauté Educative du Collège Saint-Augustin », fut créé en 1974 sous l'impulsion des Chanoines de Latran désireux de s'adjoindre la participation des laïcs à la tâche d'enseignement.

II. Projet éducatif de l'enseignement catholique (Mission de l'école chrétienne pour l'enseignement obligatoire)

Une école au service de la personne

L'école chrétienne place chaque élève au cœur de son projet éducatif. En partenariat avec les familles, elle accompagne le développement intégral de la personne dans toutes ses dimensions : intellectuelle, relationnelle, physique, affective, culturelle et spirituelle. Son ambition est de permettre à chacun de grandir, de se construire et de trouver sa place dans la société.

Elle veille à :

- développer les connaissances, les compétences et l'esprit critique ;
- favoriser l'autonomie, la responsabilité et la persévérance ;
- éduquer au respect de soi, des autres et des différences ;
- promouvoir le bien-être physique, psychologique et relationnel ;
- accompagner la recherche de sens et l'ouverture à la dimension spirituelle de l'existence.

L'école chrétienne considère que l'éducation ne se limite pas à la réussite scolaire. Elle vise l'épanouissement de chaque élève afin qu'il devienne une personne libre, capable de discernement, d'engagement et de solidarité.

Une éducation par la culture

L'école a pour mission de transmettre le patrimoine culturel, scientifique, artistique et humaniste afin de permettre à chaque jeune de comprendre le monde et d'y agir de manière éclairée.

Cette mission repose sur quatre démarches complémentaires :

- transmettre les savoirs ;
- permettre leur appropriation par l'élève ;
- développer une réflexion critique ;
- encourager la créativité et l'innovation.

L'école valorise également l'expression artistique, la pratique culturelle, la maîtrise de la langue, le goût de la beauté et l'ouverture aux différentes formes de connaissances. Elle favorise le dialogue entre les disciplines, les cultures et les convictions.

Une école inspirée par les valeurs chrétiennes

Le projet éducatif de l'enseignement catholique s'enracine dans la tradition chrétienne et dans l'Évangile. Il propose une vision de la personne fondée sur la dignité de chacun et sur l'attention portée aux plus fragiles.

Les valeurs qui inspirent l'action éducative sont notamment :

- le respect de toute personne ;
- la justice et l'équité ;
- la solidarité ;
- le service et l'attention aux autres ;
- le pardon et la réconciliation ;
- la responsabilité individuelle et collective.

Dans un contexte pluraliste, l'école accueille chacun dans le respect de ses convictions. Elle favorise le dialogue entre croyants et non-croyants ainsi que la découverte des différentes traditions religieuses et philosophiques.

Une école au service de la société démocratique

L'école chrétienne participe pleinement à la construction d'une société démocratique fondée sur le respect des droits humains, la liberté, l'égalité et la solidarité.

Elle forme des citoyens capables :

- d'exercer leur esprit critique ;
- de participer à la vie démocratique ;
- de s'engager au service du bien commun ;
- de coopérer avec les autres ;
- d'agir de manière responsable dans une société complexe et interculturelle

Elle porte une attention particulière aux élèves les plus vulnérables et met en œuvre des pratiques favorisant l'inclusion, l'égalité des chances et la réussite de chacun.

Une école engagée pour l'avenir

L'enseignement catholique prépare les jeunes à leur insertion sociale, citoyenne et professionnelle. Il encourage le sens de l'effort, l'esprit d'initiative, la coopération et la créativité.

Consciente des enjeux contemporains, l'école éduque également à la responsabilité écologique et au respect de la création. Elle sensibilise les élèves à la protection de l'environnement, à la justice climatique et à la préservation des ressources pour les générations futures.

Conclusion

L'école chrétienne est une communauté éducative qui accompagne chaque jeune dans son développement personnel, culturel, spirituel et citoyen. Fidèle à l'héritage de l'enseignement catholique, elle vise à former des femmes et des hommes capables de penser, de choisir, d'agir avec responsabilité et de contribuer à une société plus juste, fraternelle et durable.



Projet d'établissement



*Communauté Educative
du Collège Saint-Augustin
de Gerpinnes*

Année scolaire 2026- 2027

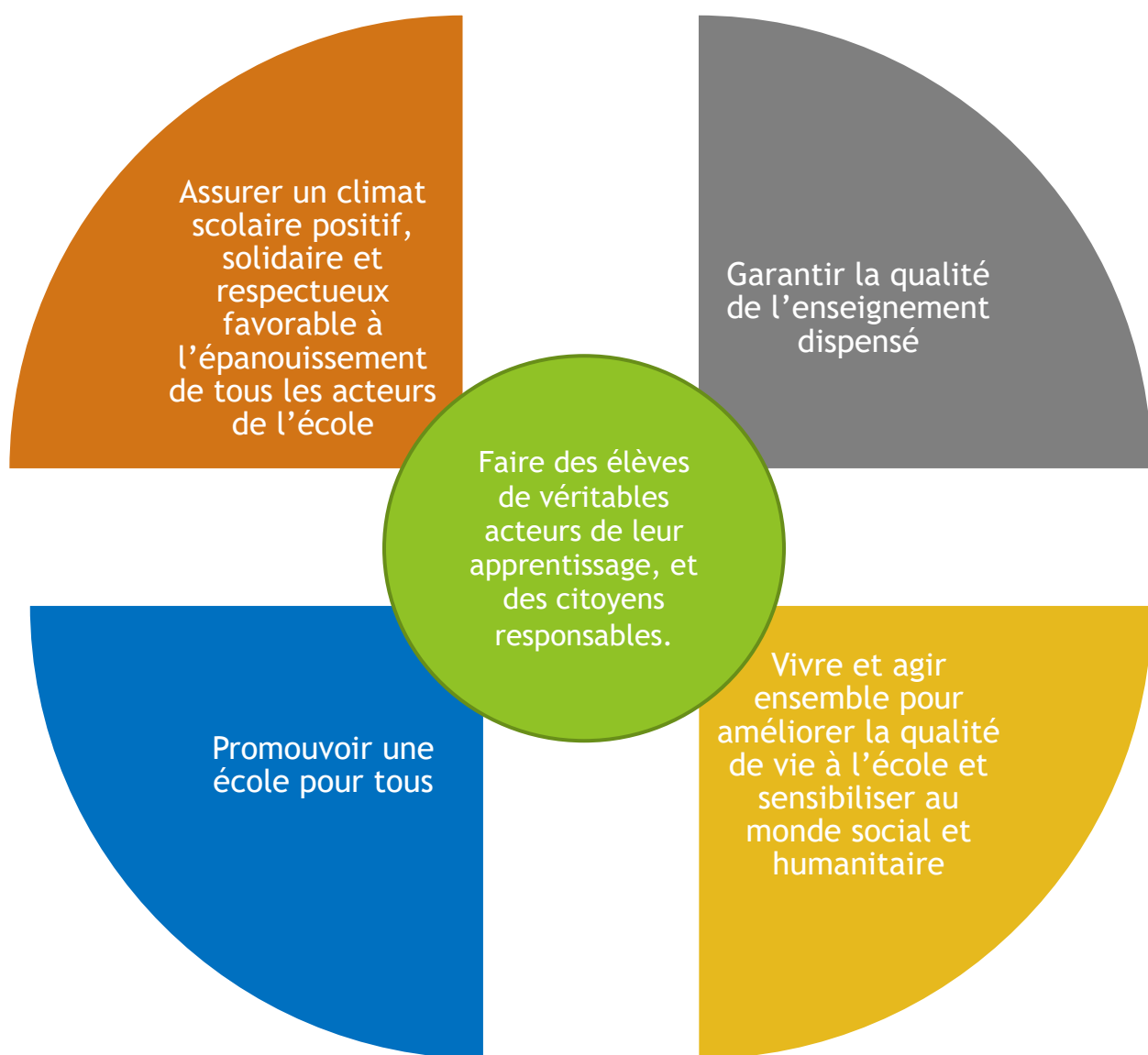
Avenue Reine Astrid 13 – 6280 GERPINNES ♦ TEL : 071/ 50.90.80

III. Projet d'établissement

Le double aspect, social et évangélique, de notre mission d'enseignement, défini dans le projet éducatif, l'ensemble des partenaires de la communauté éducative va le concrétiser dans son projet d'établissement, selon la population accueillie et l'environnement qui est le nôtre.

Notre projet d'établissement comporte 4 axes stratégiques démultipliés en objectifs et actions prioritaires.

Axes stratégiques



Plan global 2019-2026

Axes / Objectifs spécifiques	Objectifs prioritaires/ Stratégies
Assurer un climat scolaire positif, solidaire et respectueux favorable à l'épanouissement de tous les acteurs	Maintenir <u>et donner du sens</u> à notre discipline et notre rigueur
	Agir de manière proactive pour prévenir les violences physiques, verbales.
	Conscientiser et responsabiliser au respect des acteurs de l'école, des infrastructures et du matériel mis à leur disposition, à la propreté des locaux.
Garantir la qualité de l'enseignement dispensé	Développer des démarches éducatives et pédagogiques (pédagogies différenciées, évaluation diagnostique et remédiation...) pour un enseignement plus inclusif, afin de permettre à tous les élèves de trouver leur juste place dans notre système éducatif.
	Maintenir et valoriser l'option technique de qualification.
	Pour tous les élèves, assurer l'accès à des infrastructures et du matériel de qualité en lien avec les réalités du Collège (infrastructures sportives, laboratoire...).
	Accompagner les élèves à besoins spécifiques.
	Réussir la transition numérique en intégrant les nouvelles technologies (TBI, tablettes tactiles et espace numérique de travail...) dans les processus d'apprentissage (pratiques pédagogiques et organisationnelles) et la gouvernance de l'établissement.
Vivre et agir ensemble pour améliorer la qualité de vie à l'école et sensibiliser au monde social et humanitaire	Promouvoir la santé, le développement durable et l'environnement.
	Maintenir la qualité des relations humaines et veiller à la « reconnaissance des efforts accomplis » et à la « valorisation du travail accompli par chacun ».
	Pour tous les élèves, assurer l'accès à des infrastructures de qualité en lien avec les réalités du Collège (suivi de la population scolaire...).
Promouvoir une école pour tous	Amener des jeunes à s'impliquer dans leur formation, leur donner les moyens de poser des choix et de prendre des décisions dans le cadre de leur orientation scolaire et professionnelle
	Accompagner les élèves à besoins spécifiques.

Les quatre axes de base

1. L'ECOLE

L'école est un lieu de savoir, d'héritage et d'éducation.

L'école a pour devoir :

- d'instruire l'élève en lui proposant des connaissances, des savoirs;
- d'aider l'élève à maîtriser des compétences, des habiletés intellectuelles et manuelles ainsi que des savoir-être qui contribueront à rallier le jeune à la société;
- d'éduquer l'élève, par son organisation quotidienne, à des attitudes démocratiques, civiques et critiques.

Cela implique dans notre enseignement catholique, la transmission de l'héritage culturel chrétien et la référence à l'Evangile, ferment de liberté et de sens pour le jeune d'aujourd'hui, confronté à une société en perpétuelle évolution.

Les savoirs et techniques transmis par l'école doivent être régulièrement actualisés.

Les technologies nouvelles, notamment de communication, la pratique adéquate du stage ou de l'alternance seront mises au service de stratégies de formation appropriées aux besoins des jeunes.

2. LES ENSEIGNANTS

Enseignants, éducateurs et directions sont au sein de l'école de réels acteurs politiques de la société. Il faut y mesurer le rôle et la place indispensables pris par les enseignants; ce sont eux qui, chaque jour, rencontreront les jeunes, aux prises avec leur projet de vie et d'apprentissage.

La société entière doit donc les reconnaître et leur faire confiance. Quant aux enseignants eux-mêmes, ils doivent analyser ce qui change dans leur fonction ou dans l'apprentissage et en tirer les conséquences.

Le métier change. Il implique progressivement un exercice plus collectif et une place à faire à de nouvelles méthodes.

Pour assimiler ces changements, les enseignants doivent bénéficier d'une formation continue ainsi que de lieux et de temps d'échanges professionnels entre enseignants.

Il reste cependant que la relation pédagogique implique un engagement singulier de chaque enseignant, appelé à reconnaître ses valeurs pour décider de son action.

3. L'ELEVE

- ♦ Dans le processus d'appropriation des compétences, des savoirs et des techniques, on privilégiera les méthodes qui favorisent l'autonomie de l'élève, le développement de sa curiosité, de son désir et de sa capacité d'apprendre progressivement par lui-même. On visera, de cette manière, la construction d'un jugement personnel ainsi qu'une auto-évaluation référée à des critères pertinents, conscients et convenus.
- ♦ Une place centrale sera faite au questionnement, qui évite tout dogmatisme, à la dialectique qui confronte les points de vue, à la résolution de problèmes, qu'ils soient présents dans la réalité ou proposés à la curiosité des esprits.
- ♦ Le jeune maîtrisera d'autant mieux son apprentissage que celui-ci aura été le fruit d'un dialogue et d'une interaction constante avec autrui: maîtres, condisciples, auteurs du passé. La formation conçue ainsi dans sa dimension d'œuvre collective et réciproque comprendra aussi la relation aux experts, aux documents, matériaux et instruments de référence...
- ♦ On perçoit l'importance que revêt dans ce cadre la maîtrise de la langue française, orale et écrite, comme outil permanent de découverte de soi, des autres, du monde et comme instrument de communication, de développement de la pensée analytique, de l'intelligence critique et de l'esprit de synthèse autant que d'intégration sociale et de créativité.
- ♦ La part faite à l'intériorité et à la sensibilité esthétique et, à partir d'elles, une large ouverture à la dimension du bien et du beau et aux voies de l'expression artistique ne pourront qu'approfondir la conception globale que le jeune se fera de l'humain.
- ♦ Doter chaque élève des compétences et des savoirs nécessaires à la poursuite de son projet, exiger de chacun son maximum d'excellence, favoriser l'égalité des chances en assurant à certains un surcroît d'attention et de moyens, à d'autres, par contre, des performances à leur mesure et, à tous, des défis, c'est dans cette vision démocratique que l'école œuvrera.
Cette visée féconde situe l'ensemble de la scolarité dans une perspective qui favorise l'orientation de l'élève et la maturation de son projet personnel, plutôt que dans une perspective de sélection par l'échec.

4. LA SOCIETE

Chaque élève fera, dans l'expérience collective, son apprentissage de la citoyenneté adulte. Au cœur même de la classe et de l'école, conçues comme un lieu de construction active de soi et de socialisation, l'élève développera les règles de la vie en commun, une habitude de respect réciproque, le refus de la violence et une progressive intériorisation de la loi. Ces règles de vie intégrées dans la vie scolaire quotidienne doivent être claires, cohérentes, connues de tous, partagées et respectées de tous. Elles impliquent, si nécessaire, sanctions et arbitrages.

Règles de vie commune et apprentissage collectif trouveront d'autant mieux leur équilibre qu'on y aura fait place au corps, au sport et à l'éducation à la santé.

L'école se doit aussi de vivre en société solidaire basée sur la coopération, l'entraide et une saine émulation.

Faire l'expérience de l'intérêt commun dans l'apprentissage peut entraîner une valorisation du travail en équipe où une réussite partagée transcende rivalités et concurrences.

Le respect des différences, l'écoute de l'autre, la mise en valeur des talents de chacun, la patience seront les gages de succès.

B. Notre action pédagogique

La pédagogie développée au sein de notre établissement a pour but :

- d'aider les enfants à se construire un patrimoine de savoirs et de compétences.
- d'aider chacun d'eux à développer une personnalité autonome et ouverte aux adultes.

Une telle pédagogie est :

construite sur le sens, c'est-à-dire :

- centrée sur l'apprentissage : l'élève ne reçoit pas un enseignement, il prend une place centrale et active dans son propre apprentissage. L'école et les enseignants doivent être attentifs à favoriser l'autonomie de l'élève. Celui-ci se met en recherche, prend des initiatives et des responsabilités, s'appuie sur ce qu'il sait déjà, se confronte avec les autres, s'auto-évalue;
- enrichie par le développement de l'esprit critique et de jugement;
- axée sur l'apprentissage de savoirs qui trouvent leur sens dans les réalités d'aujourd'hui, économiques, sociales et technologiques;
- orientée sur la construction progressive du projet d'insertion du jeune dans la vie sociale et professionnelle; ancrée, pour la réussite de chacun, dans la volonté de conduire les élèves à un niveau optimal de compétences.

centrée sur la coopération et le partage, c'est-à-dire :

- fondée sur des comportements de travail collectif et individuel qui favorisent la solidarité, la prise de responsabilités, la communication et l'autonomie;
- appuyée par des pratiques démocratiques réelles, dans le respect des règles de vie claires, le plus souvent conçues ensemble, cohérentes, connues de tous et partagées;
- soucieuse d'ouvrir les jeunes à une dimension européenne et mondiale.

respectueuse des différences, c'est-à-dire qu'elle :

- reconnaît l'hétérogénéité des groupes et la singularité de chacun en lui permettant de se réaliser dans le développement des compétences qui sont les siennes;
- assure aux élèves en difficulté comme aux plus performants des occasions d'épanouissement;
- varie les situations d'apprentissage (collectives, individualisées et interactives) ;
- accepte des rythmes différents dans l'évolution de chacun;
- permet à chaque élève de trouver un équilibre dans le développement harmonieux de toutes ses dimensions: motrices, sociales, affectives, esthétiques, spirituelles et religieuses;
- respecte, dans une volonté d'ouverture, les différences culturelles et philosophiques; offre à chacun la liberté de se situer dans la relation avec le Dieu de Jésus, celle de rejoindre à l'endroit du chemin où il se trouve.